

FINANCE DURABLE ET DROIT : PERSPECTIVES TRANSNATIONALES

APPEL À CONTRIBUTIONS

Contexte

Le Réseau transnational en droit bancaire et financier (RTDBF) sollicite des contributions pour un ouvrage portant sur les enjeux juridiques de la finance durable.

Les objectifs de développement durable énoncés par l'Organisation des Nations Unies visent à répondre aux défis mondiaux du XXI^e siècle, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Ces enjeux interpellent le secteur financier (banques, assurance, marchés de capitaux...) compte tenu du rôle joué par la finance dans l'allocation des ressources. En témoigne l'essor de la finance dite « durable », notion qui renvoie aux activités de gestion des risques (l'assurance et l'évaluation des risques), aux flux de capitaux, aux financements spécifiques et ciblés, ainsi qu'aux processus financiers (incluant la *disclosure*, l'évaluation et la surveillance) « qui assimilent les facteurs environnementaux et sociaux comme un moyen de promouvoir une croissance économique durable et la stabilité à long terme du système financier ».¹

La finance durable suscite un intérêt croissant de la part des législateurs, des régulateurs, des institutions, des investisseurs et des autres participants du marché.² Si elle fait l'objet de nombreuses initiatives à l'échelle européenne, nord-américaine et internationale, la finance durable demeure une notion difficile à décrypter au regard des nombreux enjeux qu'elle soulève. C'est pourquoi l'ouvrage projeté a pour objectif de jeter un éclairage sur les enjeux juridiques de la finance durable dans ces différents contextes géographiques.

Thèmes

Les contributions aborderont la finance durable dans ses dimensions juridiques, tant dans une perspective théorique qu'appliquée. Les thématiques incluent de manière non limitative :

- La prise en compte croissante de la question de la finance durable ;
- L'investissement socialement responsable (ISR) ;
- Le rôle des investisseurs institutionnels, incluant l'activisme actionnarial ;

¹ Groupe d'experts sur la finance durable, *Rapport provisoire*, Ottawa, 2018, p. 4.

² Cf. Autorité des marchés financiers, *Finance durable: quel rôle pour le régulateur ?* Feuille de route AMF, 2018; *Financing a Sustainable European Economy*, Final Report, EU High-Level Expert Group on Sustainable Finance, 2018; Sustainable Stock Exchanges Initiative, *How Securities Regulators Can Support the Sustainable Development Goals*, 2018.

- L'intégration d'un objectif de contribution au développement durable dans la politique d'investissement ou dans la conduite des entreprises ;
- Le rôle des intermédiaires par rapport à l'offre de produits et autres supports d'investissement s'inscrivant dans la finance durable, par rapport notamment à leurs devoirs d'agir au mieux des intérêts de leurs clients ;
- La prise en compte d'une perspective de finance durable dans la distribution du crédit (à travers par exemple des clauses particulières dans les contrats de prêts) ;
- Les instruments de la finance durable tels que les green bonds ;
- Le financement de la transition écologique (par exemple à travers des incitations fiscales positives et négatives...) ;
- Le *reporting* extra-financier par les émetteurs ;
- Les agences de notation extra-financière ;
- L'intégration de la préoccupation d'une finance durable à travers la bonne gouvernance.

Modalités

Un résumé de la contribution proposée, en français ou en anglais, de 300 mots maximum sera à rendre au plus tard le 15 mai 2019 à l'adresse suivante : infoRTDBF@gmail.com. À la suite de l'acceptation de la proposition le 5 juin, la contribution de 10 000 mots maximum sera à rendre au plus tard le 30 septembre 2019.

L'ouvrage fera l'objet d'un colloque la semaine du 21 octobre 2019 à Paris à l'École de droit de la Sorbonne. Une sélection de textes sera présentée par leurs auteurs.

Direction scientifique

L'ouvrage est dirigé par les professeurs Julie Biron (Université de Montréal), Hugues Bouthinon-Dumas (ESSEC), Bénédicte François (Université Paris-Est Créteil), Anne-Catherine Muller (École de droit de la Sorbonne) et Stéphane Rousseau (Université de Montréal).

À propos du RTDBF

Fondé en 2016 à Montréal, le RTBF regroupe des universitaires et des professionnels qui justifient d'un intérêt et d'une expertise reconnue en droit bancaire et financier. Il a notamment pour mission de contribuer au développement et à la diffusion des connaissances en droit bancaire et financier dans une perspective de droit comparé par l'organisation de colloques et la publication d'ouvrages.